



N° 5 – DECEMBRE 2001

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du maire,

Avec décembre, les rues se parent de guirlandes, les vitrines s'illuminent pour les fêtes à venir et les esprits finissent petit à petit par être happés loin de leurs préoccupations habituelles.

2001 s'en va. A bientôt 2002 !

L'an nouveau, avec l'arrivée de l'Euro dans notre vie quotidienne, deviendra un des repères de notre Histoire nationale et européenne. Chacun de nous s'y est plus ou moins préparé; la commune, pour sa part, sera prête pour ce grand jour. 2002 verra aussi la mise en application des 35 heures, une mutation délicate qu'une équipe d'élus a mené à son terme, en concertation et avec l'accord de l'ensemble du personnel.

Deux challenges d'importance qu'il fallait résoudre coûte que coûte avant la fin de l'année et qui le seront à temps. A chaque jour suffit sa peine ! Alors soufflons un peu et tournons nos pensées vers les rendez-vous de ce mois-ci, entre autres, le Téléthon du 8 décembre avec les multiples manifestations organisées par notre milieu associatif et l'arrivée des nouveaux habitants, le 15 décembre, avant de ne plus penser qu'à retrouver famille et amis pour finir l'année ensemble.

Bonnes fêtes à tous.

Daniel CARASCO

CONSEIL MUNICIPAL

du 16 novembre 2001

Le conseil,

A approuvé par délibération à la majorité, l'installation d'une structure de jeu dans l'école maternelle. Ce jeu a été acheté par l'école grâce aux fonds récoltés pendant les kermesses scolaires.

Pour la commune, le montant de l'opération d'installation s'élève à 7000 Frs (terrassment, fixation, 16 m3 de gravillons).

Monsieur le Maire précise que la somme a été prise sur le chapitre « acquisition de terrains ».

A préparé la mise en place du projet des 35 heures pour les employés communaux. Un groupe de travail s'est constitué réunissant :

S. BENGUIGUI, M. ELOY, I. PETIT, M. PETIT.

Un entretien avec l'ensemble des salariés a eu lieu, le postulat a été de respecter l'équité.

Le projet se décompose comme suit :

- équipe entretien/travaux : 35 heures strictes pour deux d'entre eux et 37 heu-

res pour le 3e employé (sur deux postes avec des horaires d'hiver et d'été).

- équipe cantine/ménage/entretien : application de la règle dite « due proportion ».

- secrétariat de mairie : durée hebdomadaire de 37 heures avec 11 jours et 1/2 de RTT.

Le recrutement d'une personne à temps partiel semble nécessaire.

Monsieur le Maire a adressé ses félicitations au groupe de travail.

Vous pouvez retrouver davantage de détails en parcourant le compte-rendu complet disponible en Mairie mais aussi affiché dans les carcans et sur les panneaux d'affichage.

Cérémonie du 11 novembre



Dimanche 11 novembre, par une belle matinée froide et sèche, la commune a rendu hommage pour la 83^e fois à ses enfants tombés au cours de la guerre de 1914-1918. Deux cérémonies se sont tenues, à Boutigny et à Prouais, auxquelles de nombreuses personnes ont assisté et, parmi eux, une bonne vingtaine d'enfants. L'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (U.F.A.C.) a tenu à rappeler le sacrifice de tout un pays et de ses victimes : 1.450.000 morts, 3 millions d'invalides, 600.000 veuves et 760.000 orphelins ; avant de terminer par un message d'espoir : « Que les sacrifices des combattants, leurs espérances, inspirent nos actions en faveur de la paix entre les peuples. » Par la voix du maire de Boutigny-Prouais et celle du maire-

délégué de Prouais, accompagnés de l'ensemble des conseillers municipaux, le ministère de la Défense a insisté sur le devoir des générations actuelles vis-à-vis de ceux qui se sont battus. « Commémorer le 11 novembre, c'est accomplir notre devoir de mémoire à l'égard de ceux qui nous ont légué les valeurs républicaines et donné des repères moraux pour l'approche d'un avenir que l'on veut toujours meilleur et solidaire. »



La commémoration du 11 novembre fut également l'occasion pour M. **Robert BLONDEAU** de recevoir, au cimetière de Boutigny et des mains de M. **Serge MARECHAL**, président de l'Association des anciens combattants de Boutigny-Prouais, la médaille militaire pour son engagement en Algérie.

Stéphane MÉJANÈS

Règlement des factures

Trop souvent, des factures d'eau, d'assainissement et de cantine scolaire demeurent impayées.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler les factures qui vous sont adressées, prenez rapidement contact avec la Perception de Nogent-le-Roi ; elle peut être en mesure de vous accorder des délais de paiement.

A défaut, vous vous exposez à des poursuites onéreuses et désagréables : la visite d'un huissier accompagné d'un serrurier, voire plus.

Ce manquement est reporté sur la collectivité toute entière et il apparaît indispensable que chacun s'acquitte de ses dettes.

Mireille ELOY 1^{ère} adjointe
Responsable des finances

Etude du schéma directeur d'assainissement

Zonage d'assainissement et diagnostic de réseaux et des stations d'épuration

Nous venons de lancer un appel à candidature pour choisir un cabinet d'étude qui va réaliser notre schéma communal d'assainissement.

But de l'étude

Cette étude de schéma directeur d'assainissement va fournir à notre commune les solutions techniques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et aux rejets dans le milieu naturel des eaux usées d'origine domestique et pluviales en intégrant l'aspect économique (installation et gestion). Le zonage d'assainissement sera donc suivi d'un diagnostic des réseaux et des stations d'épuration.

Les solutions techniques proposées dans le zonage vont de l'assainissement autonome à la parcelle, à l'assainissement de type collectif. Les solutions retenues feront clairement apparaître, à travers une carte, les limites des zones d'assainissement autonome et des zones d'assainissement collectif et pluvial.

L'étude va permettre de déterminer les transformations et les investissements nécessaires sur les réseaux et les stations d'épuration – et l'évacuation des eaux pluviales – en tenant compte des contraintes de site sur notre commune (facteurs naturels, humains, économiques, ...). Une étude technico-économique va notamment permettre d'évaluer l'impact des aménagements proposés sur le prix de l'eau.

Les solutions étudiées doivent impérativement :

- garantir à la population la résolution correcte des problèmes liés à l'évacuation et au traitement des eaux usées en général,
- préserver les ressources souterraines en eau potable en veillant à leur protection contre les pollutions,
- protéger la qualité des eaux de surface,
- tenir compte des contraintes du site et des documents d'urbanisme.

Cette étude très complexe se déroulera tout au long de l'année 2002.

Daniel BRUNET
Responsable de l'assainissement.

Colis des anciens :

Les membres du conseil municipal et de la commission sociale auront le plaisir de distribuer le traditionnel colis de Noël aux aînés de la commune le **samedi 22 décembre** en fin de matinée.

Déchetterie

Vandalisme, dépose sauvage et manque de discipline de certains utilisateurs perturbent considérablement la gestion du site. Ainsi, le lundi 26 novembre, la déchetterie, rendue impraticable, est restée fermée.

Hors des incidents de cette nature, notez par ailleurs, pour ne pas trouver portes closes, les informations suivantes :

Période d'hiver :

- fermeture de la déchetterie à 17h00
- fermeture les lundis 24 et 31 décembre
A partir de janvier, et jusqu'en mars 2002, le site sera ouvert seulement les mercredis, de 14h00 à 17h00 et les samedis de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Programme du Téléthon 2001

Samedi 8 décembre :

Grâce à la participation de l'ABBP, de l'ARDAP les Aiglons, de l'ASPIC, de l'ECOLE, de la GYM V, de LED'A, et avec l'aide de Serge Maréchal, une animation nous est proposée, de 09h30 à 12h30, dans la cour de la mairie.

Différents stands, tous au profit de l'Association française contre les myopathies

(AFM), attendent notre visite et devrait nous permettre de passer un agréable moment ensemble :

- vente de gâteaux et de boissons chaudes,
- vente de cartes et de posters,
- spectacle (de 10h00 à 11h00 dans la salle polyvalente),
- tombola,
- jeu du questionnaire,
- maquillage pour les enfants,
- exposition de dessins,
- démonstration du matériel de gymnastique,
- vente de ballons,
- arrivée du cortège de voitures anciennes entre 9h30 et 10h00.

Sylvie BENGUIGUI

LES ASSOCIATIONS

ASCBP

Gym Volontaire

Les cours de gymnastique ont repris depuis le 10 septembre 2001. Nouveauté : tous les jeudis, cours de 1 h 30 décomposé en ½ heure de step et 1 heure de musculation. Il est toujours temps de s'inscrire. Renseignements : Claudia au 02.37.65.14.00

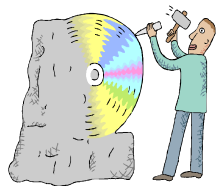
L'assemblée générale de la section s'est tenue le 2 octobre 2001.

Le bureau se compose de :
Catherine HIBERT, présidente
Josiane CHAMPOLIVIER, vice-présidente
Jocelyne LIBBERECHT, trésorière
Anne BLAISE-LAITRE, secrétaire

ASPIC

Ouverture du centre de savoir-faire

En attendant des solutions plus définitives, il paraît envisageable de débiter certains enseignements en début d'année si les effectifs sont un peu plus étoffés.



Renseignements au **02 37 65 12 69** : prière de confirmer les inscriptions Effectifs actuellement pré-inscrits

Salle polyvalente : Dessin, modelage, moulage, sculpture (5) - Arts plastiques, peinture (5) - Expression théâtrale (7).

Chez l'enseignant : Ferronnerie d'art (2).

Local non défini : Sculpture sur bois (4) - Marqueterie (6) - Gravure sur cuivre (1).

Activités envisagées : Pyrogravure, Couture, Broderie, Miniatures...

Exposition de cartes postales anciennes

Cette manifestation, qui présentait plusieurs centaines de cartes postales prêtées par des collectionneurs d'un grand nombre de communes du Canton de Nogent-le-Roi et de la CCPH, a accueilli plus de 160 visiteurs parmi lesquels, M. MALLET, conseiller général, et M. SAUVIN, maire de Boissets et président de la commission associative de la CCPH, alors que M. TETART, président de la CCPH, s'était fait représenter. L'Aspic remercie tous les participants et en particulier le Syndicat d'initiative de Nogent-le-Roi. A noter que dans la proportion des deux tiers le public est venu des communes alentours.

INFORMATIONS DIVERSES

Office du tourisme du pays houdanais

L'office de tourisme du pays houdanais est en cours de création. Pour la tenue de son assemblée générale constitutive, il recherche de futurs membres adhérents parmi les professionnels du tourisme et des associations organisant des manifestations culturelles et/ou ludiques.

Il a pour but d'étudier et de mettre en œuvre les mesures tendant à accroître l'activité touristique dans le Pays Houdanais.

Service d'intérêt public, il assumera l'accueil, l'information touristique et s'efforcera de susciter l'animation et la promotion de l'espace touristique de la communauté de communes.

En liaison avec les collectivités publiques et privées et la Fédération des offices de tourisme et syndicats d'initiative, il contribuera à la mise en valeur des richesses naturelles et patrimoniales.

Il s'installera prochainement dans les locaux de la Maison du Houdanais.

Commission associative de la CCPH

Un livret exhaustif des associations des différentes communes de la CCPH est en cours de réalisation. Y figureront toutes les associations de Boutigny-Prouais.

L'AGENDA

7 décembre	Téléthon : une urne est placée en mairie pour recueillir vos dons (heures habituelles d'ouverture)
8 décembre	Téléthon : animation/vente dans la cour de la Mairie de 9 h 30 à 12h30 cortège de voitures anciennes place St Pierre vers 9h30 (voir article)
15 décembre	Accueil des nouveaux habitants à la cantine scolaire de Boutigny à 11h00
22 décembre	Distribution du colis des anciens (attention cette année c'est un samedi)
24 et 31 décembre	Fermeture de la mini-déchetterie

CARNET

- Naissances :** Justin ALMEIDA le 4 novembre 2001 – La Musse
Matéo Lorentz Millan KARA le 7 novembre 2001- Boutigny
Alan, Mathis LOYANT le 13 novembre 2001- Les Joncs
Antoine Sacha Balthazar BINET le 20 novembre 2001 – La Musse
- Décès :** Colette VATIN épouse GODIN le 14 novembre 2001- Prouais - Les Primevères.

INFOS PRATIQUES

RECTIFICATIF : l'accueil des nouveaux habitants, le 15 décembre à 11 heures, se déroulera à la cantine (entrée dans la cour de la mairie) et non pas à la salle polyvalente comme annoncé précédemment.

Le règlement du mois de janvier des repas de la cantine scolaire ne pourra s'effectuer, exceptionnellement, qu'à partir du 2 janvier 2002 (cause : passage à l'Euro en trésorerie).

Vous êtes responsable ou membre actif d'une association...

Vous souhaitez diffuser un message d'intérêt général aux habitants de la commune...

Les colonnes de ce journal vous sont ouvertes. Soyez bref et concis.

Les articles doivent être déposés dans la corbeille commission information en mairie, le dernier jour du mois au plus tard.



Horaires d'ouverture de la poste à Broué

<i>Lundi</i>	14h00 à 17h00	<i>Mercredi</i>	9h00 à 12h00
<i>Mardi</i>	14h00 à 17h00	<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00
<i>Jeudi</i>	14h00 à 17h00		
<i>Vendredi</i>	14h00 à 17h00		

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

<i>Mardi</i>	16h00 à 18h00
<i>Jeudi</i>	16h00 à 18h00
<i>Vendredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	10h30 à 12h00

PROUAIS

<i>Lundi *</i>	16h00 à 17h30
<i>Samedi</i>	8h30 à 10h00

* à partir de la date d'ouverture des classes à Prouais

Horaires d'ouverture d'hiver de la mini-déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS

<i>Lundi</i>	14h00 à 17h00
<i>Samedi</i>	9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

La mini-déchetterie sera fermée les 24 et 31 décembre

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

<i>Mercredi</i>	16h00 à 18h00
<i>Samedi</i>	16h00 à 18h00
<i>Jeudi *</i>	13h30 à 16h00

* Hors vacances scolaires